En partenariat avec

FORMATION INCOTERMS® 2020

Mardi 6 décembre 2022
9h30 - 17h30

7 heures de formation collective
Possibilité de formation intra-entreprise : nous consulter.

14 rue de la République
92800 PUTEAUX

Qualiopi
processus certifié
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante :
ACTIONS DE FORMATION

Version du 25 octobre 2022

FECHIM SERVICES
Immeuble « Le Diamant A », 14 rue de la République - 92800 PUTEAUX, FRANCE
N° de SIRET : 382 438 232 000 29 – N° de TVA : FR-66-382 438 232
E-mail : ufcc@ufcc.fr - Site Internet : www.ufcc.fr - Téléphone : 01 46 53 10 64

FECHIM Services est en capacité d'accueillir les personnes en situation de handicap (PSH) dans le cadre de ses formations collectives. Afin de répondre aux besoins spécifiques d'accessibilité, merci de nous contacter à l'adresse ufcc@ufcc.fr.

CONTENU PEDAGOGIQUE

» Programme de la journée :

L'UTILISATION PRATIQUE DES INCOTERMS®

- L'importance de la maîtrise des Incoterms® dans la supply chain internationale.
- L'importance pour l'entreprise du bon choix des Incoterms® suivant la spécificité de ses produits et des pays desservis.
- La création des Incoterms® par l'ICC.
- L'évolution des Incoterms® depuis 2000.
- Le classement méthodologique des Incoterms® par « familles ».
- L'incompatibilité de certains Incoterms® avec les opérations de dédouanements.
- La répartition des frais et des risques par Incoterms®.
- Les risques liés à la mauvaise utilisation d'un Incoterm®.

INCOTERMS® 2020 :

- La présentation générale du « millésime » 2020.
- Les différences notoires entre la version 2010 et 2020.
- La séparation des Incoterms® multimodaux et Incoterms® spécifiquement maritime/fluvial.
- L'analyse de chacun des terms avec leurs lieux de transfert de frais et transfert de risques.
- Les notifications spécifiques concernant la « sûreté ».
- L'incidence des « liners-terms » dans le cadre des transports maritimes par rapport aux Incoterms® de l'ICC.
- L'importance du bon choix de l'Incoterm® entre l'exportateur/vendeur et/ou l'importateur/acheteur.
- Les obligations des parties après avoir fait le choix de l'Incoterm®.
- Les Incoterms® et la prise en charge des formalités douanières.
- Les obligations d'assurance de couverture des risques sur la marchandise pendant le temps du/des transport(s).

SYNTHESE DU STAGE

- TP par les participant(e)s
- Questions/réponses avec les participant(e)s.
- Évaluation du stage.

» Objectifs

- Perfectionnement et meilleures connaissances de la pratique des Incoterms® de l'ICC.

» Moyens pédagogiques :

- Projection du support de formation.
- Support remis à l'issue de la formation

» Public visé :

- Toutes personnes travaillant aux échanges internationaux de marchandises

» Prérequis :

- Aucun

» Modalités de suivi et dispositifs d'appréciation des résultats :

- Fiche de présence
- Questions écrites (QCM)
- Fiche d'évaluation

» Sanction de la formation :

- Attestation de formation

BULLETIN D'INSCRIPTION

INCOTERMS® 2020

Mardi 6 décembre 2022
9h30 - 17h30

14 rue de la République
92800 PUTEAUX

CONDITIONS DE PARTICIPATION

ENTREPRISE :
ADRESSE :

N° SIRET : CODE NAF : EFFECTIF :

Données de facturation :

- ☐ A votre société
- ☐ A votre organisme collecteur :

Nom :
Adresse :
Téléphone : Personne à contacter :

FRAIS D'INSCRIPTION

Tarif adhérent : France Chimie IDF/France Chimie Centre Val de loire/AFINEGE

- 600€ HT/ Personne

Tarif non-adhérent

- 720 € HT/ Personne

COORDONNEES DES STAGIAIRES

Stagiaire :
Nom : Prénom :
Fonction :
Email : Tel :

Stagiaire :
Nom : Prénom :
Fonction :
Email : Tel :

MODALITES ET DELAIS D'INSCRIPTION

Inscription via le bulletin d'inscription minimum 15 jours avant le début de la formation

CONDITIONS DE PAIEMENT

Votre règlement peut nous être adressé :
Par chèque à l'ordre de FECHIM SERVICES à retourner à l'adresse suivante :
FECHIM SERVICES Immeuble Le Diamant A - 14, Rue de la République - 92800 PUTEAUX
Par virement aux coordonnées bancaires suivantes :
Domiciliation BNPPARB Parvis-Défense (02532)
RIB: 30004 00335 00027145572 95 – IBAN: FR76 3000 4003 3500 0271 4557 295
BIC : BNPA FR PP XXX

Bulletin à nous retourner par mail à contact1@afinege.org

Date : Signature et cachet de l'entreprise :

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

1. DISPOSITIONS GÉNÉRALES

FECHIM SERVICES est un organisme de formation proposant des prestations et formations inter et intra-entreprise, en présentiel et à distance.

Ces prestations et formations sont soumises aux termes et conditions présentés dans ce document « Conditions Générales de Vente » (ci-après les CGV).

Ces CGV s'appliquent à toutes les offres de FECHIM SERVICES.

Le fait de passer commande implique l'adhésion entière et sans réserve du Client aux présentes CGV.

Toute clause contraire formulée par le Client ne peut prévaloir sur ces CGV.

2. CONDITIONS FINANCIÈRES

2.1 MODALITÉS D'INSCRIPTION

L'offre de services est réputée acceptée dès la réception par FECHIM SERVICES d'un bon de commande signé par tout représentant dûment habilité par le Client.

La signature du bon de commande ou l'accord sur le devis (comprenant le cachet de l'entreprise) implique la connaissance et l'acceptation irrévocable et sans réserve des présentes conditions.

2.2 PRIX

Tous les prix sont exprimés en euros et hors taxes.

Ils sont majorés de la TVA au taux en vigueur.

Les tarifs comprennent la formation et les supports remis aux stagiaires.

En cas de formation en intra-entreprise, les frais de déplacement et d'hébergement du formateur feront l'objet d'une facturation supplémentaire.

FECHIM SERVICES se réserve le droit de modifier son prix à tout moment mais les prestations seront facturées sur la base des tarifs en vigueur au moment de l'enregistrement des commandes.

2.3 PAIEMENT

La facture est adressée à l'entreprise ou à l'OPCO qui gère les fonds de formation.

Elle doit être réglée à réception de facture.

Le règlement peut être effectué par virement ou chèque bancaire à l'ordre de FECHIM SERVICES.

2.4 RÈGLEMENT PAR UN OPCO

En cas de règlement par l'OPCO dont dépend le Client, il appartient au Client d'effectuer la demande de prise en charge auprès de l'OPCO avant le début de la formation.

L'accord de financement doit être communiqué au moment de l'inscription.

En cas de prise en charge partielle par l'OPCO, la différence sera directement facturée par FECHIM SERVICES au Client.

Si l'accord de prise en charge ne parvient pas à FECHIM SERVICES au premier jour de la formation, FECHIM SERVICES se réserve la possibilité de facturer la totalité des frais de formation au Client.

L'OPCO ne payant qu'au prorata temporis des journées de présence, le coût correspondant aux journées éventuelles d'absence sera facturé au Client.

3. ANNULATION

En cas d'annulation à l'initiative d'un participant ou du responsable de l'inscription, celle-ci devra parvenir à FECHIM SERVICES par écrit pour qu'elle soit prise en compte.

Toute annulation peut être faite sans frais, si elle parvient à FECHIM SERVICES au moins 15 jours avant le début de la formation.

Pour toute annulation faite moins de 15 jours avant la formation, FECHIM SERVICES facturera un dédit de 50% des frais de formation, montant non imputable à la contribution financière obligatoire au titre de la formation.

En cas d'absence ou d'abandon en cours de stage, ce dernier est payable en totalité.

4. DOCUMENTS CONTRACTUELS

Pour chaque action de formation, une convention établie selon l'article L. 6353-1 du Code du travail est adressée en deux exemplaires, dont un est à retourner par le Client revêtu du cachet de l'entreprise.

L'attestation de participation est adressée après la formation.

5. OBLIGATIONS DES PARTIES

Dès que la formation s'effectue sur un site extérieur de FECHIM SERVICES, le chef de l'entreprise d'accueil s'oblige à respecter la réglementation en vigueur et notamment l'article R. 4515-1 et suivants du Code du travail relatif aux prescriptions particulières d'hygiène et de sécurité applicables aux travaux effectués dans un établissement par une entreprise extérieure.

FECHIM SERVICES
Immeuble « Le Diamant A », 14 rue de la République - 92800 PUTEAUX, FRANCE
N° de SIRET : 382 438 232 000 29 – N° de TVA : FR-66-382 438 232
E-mail : ufcc@ufcc.fr - Site Internet : www.ufcc.fr - Téléphone : 01 46 53 10 64